

Lavoir de Chabanne Judeau

Débutés fin juillet, financés à 80 % par la DETR*, les travaux de restauration de la fontaine lavoir de Chabanne Judeau vont bon train.

Avec l'appui des agents communaux, le chantier



« traces de pas » a entièrement dégagé le site, trié les pierres, nettoyé la fontaine qui se remplit régulièrement en dépit de la sécheresse, et quasiment remis en état le lavoir.

Restent à ériger la sécurisation du pourtour du bassin et l'abri de la fontaine où les habitants du village puisaient l'eau jusqu'en 1962.

A la suite de ce chantier ce sera le lavoir du Bois aux Arrêts qui sera restauré avec un démarrage des travaux avant fin d'année.

**Dotation d'équipement des territoires ruraux.*

Diagnostic énergie

L'ensemble des bâtiments propriété de la commune a fait l'objet d'un diagnostic énergétique réalisé par la société spécialisée AB énergie, sous la houlette du SDEC.

Le rendu de la deuxième phase (préconisations) est prévu le 27 septembre 2019 en commission Développement Durable et devrait permettre au Conseil municipal d'arrêter un plan pluriannuel d'économie d'énergie.

Station d'épuration

Les travaux de la nouvelle station d'épuration ont débuté au début du mois de septembre. La durée des travaux sera d'environ 8 mois avant la mise en service.

Biodiversité

La plantation d'une seconde haie est prévue le samedi 9 novembre prochain en bordure du parking du cimetière de St Pierre.

Préparée en concertation avec les habitants du lotissement, elle constituera la seconde étape du projet Trame verte et bleue qui a pour objet la création d'un corridor de biodiversité au sein du bourg.

Défusion Communauté de commune

Comme vous le savez, et depuis le 1^{er} janvier 2017, le nouveau périmètre de notre nouvelle Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse est constitué des anciennes Communautés de Communes du Pays Dunois, du Pays Sostranien et de Bénévent / Le Grand Bourg. A cette époque plusieurs maires de l'ancien Pays Dunois, en désaccord avec cette fusion, avaient déposé un recours auprès du Tribunal Administratif.

En date du 12 juillet dernier, le tribunal a tranché statuant que l'arrêté de fusion pris par le Préfet était insuffisamment motivé, avec pour conséquence la dissolution au 31 décembre 2019 de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse et un retour aux 3 anciennes communautés de Communes historiques.

3 années de travail acharné pour réorganiser le nouveau périmètre, mutualiser des fonctions, les moyens et les actions, finaliser les compétences de chacun, etc... pour atteindre, enfin, une organisation rationnelle en ordre de marche. Et puis tout d'un coup tout s'arrête pour un retour en arrière !

« Faire et défaire c'est toujours travailler » pourrait-on dire ! ou plutôt : « heureusement que le ridicule ne tue pas ! » et on regrettera le gâchis humain, matériel et le gaspillage d'argent public ! pire, certains dossiers pourraient être remis en cause !

Nous avons donc désormais 3 mois pour discuter et trouver des modalités de partage. Il est évident que cela ne sera pas facile...

Route de Bel Air

Actuellement l'enfouissement des réseaux d'eaux pluviales, d'assainissement ainsi que les fourreaux d'éclairage public et d'alimentation électrique de chaque maison est réalisé dans leur totalité, du carrefour route de La Souterraine jusqu'au « château ». La mise en forme de la partie voirie ainsi que la pose des caniveaux sont réalisées sur la partie allant de l'église au « château ». Sur ces prestations la partie « montée de l'église » est en cours de réalisation.

Le goudronnage de l'ensemble des parties roulantes, des trottoirs et les finitions seront programmés après la pose des candélabres fin 2019 début 2020.

Lors de travaux d'enfouissement des diverses canalisations sur la partie « montée église », un câble non repéré et non signalé par le service du SDEC a été arraché et coupé, entraînant une panne sur l'éclairage public de plusieurs semaines. Désormais tout est rentré dans l'ordre.

PLUI (Plan locale d'urbanisme Intercommunal)

Conformément à la délibération de prescription de l'élaboration du PLUI de Bénévent Grand Bourg et dans l'optique de tenir informé de l'avancée de la procédure, un diagnostic territorial ainsi que l'état initial de l'environnement et ses annexes rédigées par les prestataires sont consultables aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.

Repas des aînés

Le 2 novembre 2019 aura lieu le repas traditionnel offert par le CCAS aux personnes âgées de plus de 70 ans et inscrites sur les listes électorales. Les personnes qui ne désirent pas ou ne peuvent pas venir se verront remettre un colis en fin d'année.



Les Échos de Fursac N°8

Recensement

Le recensement de la population de FURSAC aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020 inclus.

Préau école

Les travaux du préau de l'école sont terminés. Une couche de lambris en PVC a remplacé l'ancien plafond en brique. Ces travaux subventionnés à hauteur de 80% d'aide de l'état pour un coût total de 13053 € TTC.



Les dates à retenir...

- **6 octobre** : journée du livre
- **7 octobre 18h30** : Réunion publique « sécurisation du bourg »
- **13 octobre** : spectacle cabaret Anam causer à Feursac
- **2 novembre** : Repas des aînés
- **9 novembre** : Plantation haie
- **10 novembre** : loto vivre à Chabannes
- **26 novembre** : "jazz à la sout" à Fursac
- **7 décembre** : repas vivre à Chabannes